

Association des Amis de la Presse communiste,  
8 rue Bugeaud, Albertville.

*Aux adhérents et sympathisants,*  
Information et invitation,  
Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020 et vous invitons au

## REPAS DANSANT ( sur invitation )

**DIMANCHE 2 FEVRIER 2020 à partir de 11 h00**,

**SALLE DES FETES DE CEVINS**

- 11h 00 : Assemblée générale de l'association et informations sur la Presse communiste.
- 11h 30 : Apéritif offert.
- 12h 30 : Repas : choucroute, fromage, dessert.
- Vers 14h 00 jusqu'à 17h00 : danse .

*Il est indispensable de réussir cette journée, en participant ou en soutenant cette initiative ( en prenant une carte ). En 2020, nous maintenons le prix de la carte ( 23 euros ) mais ceux qui le souhaitent peuvent verser 25 euros.*

*Nous vous rappelons que le but de l'Association est de soutenir et développer la presse communiste ( L'Humanité, les Allobroges... ) plus nécessaires que jamais pour riposter, débattre et construire du neuf à gauche, avec le PCF .*

---

*Patrick Le Hyaric, directeur de l'Humanité appelle à une souscription exceptionnelle pour soutenir notre journal. Les Amis de la Presse ont déjà participé à cette souscription. L'Huma est loin d'être sauvée et selon la réussite de notre repas dansant du 2 février, les Amis de la Presse Communiste apporteront à nouveau leur aide au journal de Jaurès, aujourd'hui journal des Communistes et dont l'utilité n'est plus à démontrer.*

- Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire dès à présent et au plus tard le vendredi 24 janvier 2020 ( au local, tel 04 79 32 03 90 ou auprès de JM Oswald tel 04 79 32 60 77 ).

*mail : jean-mario.oswald@orange.fr.*

Association des Amis de la Presse communiste, 8 rue Bugeaud, 73200 Albertville.

Nom.....Prénom.

Nombre de repas adultes : .....x 23 euros = .....

Chèques à l'ordre des Amis de la presse communiste.

Nombre de repas enfants ( moins de 14 ans ) : .....x 12 euros = .....

Coupon à découper et à remettre à un militant ou à envoyer au local du PCF, 8 rue Bugeaud, 73200, Albertville ( date limite vendredi 24 janvier 2020 ).